

## Les priorités de la présidence Danoise du Conseil européen au second semestre 2025

Bureau FNTR de Bruxelles – le 24/06/2025

*Deux thèmes forts concernant le chapitre transport routier de marchandises : la transition écologique avec le futur plan d'investissement européen et le Paquet Contrôle Technique pour la sûreté et sécurité des routes, toujours en lien avec le verdissement des véhicules.*

### **La transition écologique européenne :**

- **La modification de la directive Poids et Dimensions :** avec le but d'obtenir une « approche générale » ; selon la formule du Conseil des Ministres européens. Lors de notre cocktail annuel du Bureau Commun à Bruxelles du Transport Routier de Marchandises : BGL – FNTR – TLN, le 10 juin dernier, nous avons l'Ambassadeur adjoint du Danemark comme invité d'honneur. M. Jacobsen s'est montré déterminé à faire avancer le texte, prédisant même que son sort était en jeu : « do or die » (on le fait ou il meurt !). L'Ambassadeur a appelé nos trois fédérations à les aider ; sachant que la France et l'Allemagne sont les pays qui bloquent actuellement la modification. Côté FNTR, l'enjeu est d'influer sur la position française pour obtenir le passage transfrontalier 44t (même si cela pourrait être par étapes ou selon certaines conditions), les essais EMS à soutenir (mettre en perspective l'usage « dual » de certains axes routiers pour le militaire et civil avec renforcement des routes et ponts\*) et le poids additionnel de 4 tonnes (important pour faire progresser le développement des véhicules électriques).
- **Le règlement sur la comptabilisation des émissions de GES :** en juillet 2023, la Commission européenne a présenté un Paquet de trois propositions pour l'écologisation du transport de marchandises. Parmi elles, une méthodologie unique pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES) des services de transport, appelée « Count Emissions EU ». Elle vise à garantir que les données sur les émissions de GES fournies sur les services de transport sont fiables et précises, pour une comparaison équitable entre les services de transport. Un accord au Parlement et au Conseil a été obtenu en 2024. Il s'agit maintenant de terminer « les trilogues » (Conseil – Parlement et Commission) afin d'avoir une norme unique en Europe (la France, en avance sur le texte, devra ensuite se mettre en conformité avec la norme européenne).
- **Le futur plan européen d'investissement dans le transport durable pour soutenir la transition écologique du secteur du transport.** La présidence danoise défendra une Europe plus indépendante sur le plan énergétique et capable de fournir une énergie abordable aux citoyens et aux entreprises.

### **Sûreté et sécurité des routes en Europe :**

- **Paquet Contrôle Technique :** La Commission a proposé, en avril dernier, de réviser trois directives : sur le contrôle technique périodique des véhicules, sur les documents d'immatriculation des véhicules et sur le contrôle routier des véhicules utilitaires. Le but : améliorer la sécurité routière et la qualité de l'air dans l'UE, tout en garantissant la libre circulation des personnes et des biens. Les accidents concernant le plus souvent des véhicules anciens et l'ambition, entre 2026 et 2050, serait d'épargner 7 000 vies et 65 000 blessés graves. Aux instances FNTR de la rentrée 2025 sera proposée un papier de position sur ces textes complété par une première évaluation du surcoût global.

*\*Je présenterai aux Instances FNTR de rentrée une info sur la Mobilité Militaire UE*